

Cole, David C. et Lyman, Princeton N., *Korean Development : The Interplay of Politics and Economics*, The Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 320 p.

L. P. Singh

Volume 2, numéro 4, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700155ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700155ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Singh, L. P. (1971). Compte rendu de [Cole, David C. et Lyman, Princeton N., *Korean Development : The Interplay of Politics and Economics*, The Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 320 p.] *Études internationales*, 2(4), 707–708. <https://doi.org/10.7202/700155ar>

Massiot termine son livre en expliquant qu'il serait prématuré de faire le bilan de l'œuvre colonisatrice de la France, surtout à Madagascar. En un sens cela est vrai mais, tout de même il doit être possible de faire une analyse d'au moins certains aspects de l'administration coloniale à Madagascar. Le livre de Massiot aurait été beaucoup plus intéressant s'il avait fait plus de commentaires, plus d'analyses des différentes structures administratives à Madagascar et de leurs conséquences. Mais ce qu'il nous a donné est plutôt une chronologie minutieuse des changements dans la structure de l'administration territoriale à Madagascar. Cette chronologie va, comme dit Hubert Deschamps dans la *Préface*, « vider le sujet pour longtemps » surtout au point de vue des faits, mais il sera intéressant de lire dans l'avenir une analyse critique de ces faits et une interprétation de leur impact. L'ouvrage de M. Massiot est utile pour ceux qui s'intéressent à la structure administrative utilisée par le colonialisme français au niveau local et régional à Madagascar et aussi, sans doute, pour ceux qui voudraient comparer des systèmes coloniaux d'administration territoriale. Toutefois le livre est d'un intérêt limité pour le lecteur moins spécialisé.

HARRY QUALMAN,

Science politique,
Université Laval.

COLE, David C. et LYMAN, Princeton N.,
Korean Development: The Interplay of Politics and Economics, The Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 320p.

Cet ouvrage très documenté est bien écrit, et les auteurs, David Cole du Service de consultation pour le développement de l'Indonésie, de l'Université d'Harvard et P.N. Lyman de l'Agence américaine pour le développement international, traitent essentiellement de la politique sud-coréenne et du développement économique de 1963 à 1967. Ils ne considèrent pas cette période critique « comme une époque qui transforma et mit définitivement la Corée du Sud sur la voie progressive du développement politique et économique. Ce fut plutôt une période de progrès rapides, de grande portée et

s'opérant en corrélation, qui fut précédée d'un recul politico-économique et qui sera sans doute suivie de changements de dimension imprévisible » (p. vii). Cependant, les auteurs espèrent sincèrement que les bases créées ou établies pendant ce court laps de temps se révéleront suffisamment fortes pour éviter de sérieux ennuis.

Cole et Lyman ont consacré plusieurs chapitres à analyser les dimensions de la croissance économique et du changement de structure de la Corée du Sud. Après avoir donné de bonnes preuves statistiques à l'appui, ils en viennent à la conclusion que la croissance économique de la Corée se compare avantageusement à celle de bien d'autres pays en voie de développement et qu'elle est un des succès de l'aide étrangère et du développement économique. Selon les auteurs, ce succès est dû au régime qui a mis l'accent sur le développement économique comme moyen de légitimer définitivement et de consolider le pouvoir politique de l'élite dirigeante. Alternativement, soutiennent les auteurs, le développement économique a influé de façon décisive sur le comportement politique des principaux groupes et, comme tel, le développement économique et le développement politique de la Corée du Sud se sont renforcés mutuellement dans les années soixante.

Le Développement coréen est un ouvrage savant qui éclaire bien la situation, mais on peut difficilement accepter certaines généralisations des auteurs ainsi que leur jugement sur la nature et l'importance du développement politique de la Corée du Sud, qui est dénaturé par leur souci de la nécessité d'une modernisation économique. Il n'y a pas lieu ici de discuter de la valeur d'une théorie du développement qui considère le cheminement de la croissance économique et politique étroitement lié. Tout en reconnaissant la valeur de cette façon d'aborder le sujet, on ne voit pas comment la Corée du Sud fournit « des indications qui permettraient à d'autres pays en voie de développement de résoudre les dilemmes posés par le développement politique et économique » (p. 9). Une période de relative stabilité politique, assurée par de sévères restrictions à la liberté d'association politique, une aide étrangère substantielle sous forme d'investissements privés et publics et un généreux soutien de la part des États-Unis pour défrayer en totalité le coût des dépenses militaires coréennes auraient facilité une croissance économique rapide. Mais ceci ne parvient pas à justifier les généralisations

hâtives des auteurs. Le Parti républicain démocratique au pouvoir, dirigé par le général Park Chung-Hee, est dominé par l'élite militaire et n'est tout au plus qu'une simple annexe du Président. On a soutenu la stabilité à court terme en interdisant les syndicats, les groupes de gauche et en ne laissant aucun répit même aux partis politiques de droite qui ont droit de survie. Cole et Lyman reconnaissent que le mode d'élection de la Corée « ne permet sans doute pas encore d'écarter de sa charge un président qui détient le pouvoir » (p. vii). Ont-ils le droit, alors, de prétendre que la Corée du Sud partant d'un « régime de mobilisation » est en marche vers un « régime de conciliation » ?

L. P. SINGH

Science politique,
Université Sir George Williams.

EVANS, John W., *The Kennedy Round in American Trade Policy — The Twilight of the GATT*, The Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1971, 383p.

Dans cet ouvrage, John Evans fait un exposé très complet des négociations tarifaires de ces derniers temps. Comme l'auteur a participé personnellement à ces négociations en tant que représentant des États-Unis au Conseil des ministres du GATT, il montre le dessous des cartes et révèle une connaissance des innombrables questions de politique commerciale qui échappent à l'attention des théoriciens du commerce international. C'est donc un compte rendu très intéressant, et forcément personnel, du drame sous-jacent aux *Kennedy Rounds*.

Il semble bien évident que les *Kennedy Rounds* ont modérément réussi à adoucir la rigueur du protectionnisme aux États-Unis qui remonte au *Smoot-Hawley Tariff Act* de 1930. À la fin de 1967, le niveau moyen pondéré des tarifs sur les marchandises taxables aux États-Unis, au Royaume Uni, au Japon et à la CEE variait de 9% à moins de 13%. Ces moyennes générales masquent sans aucun doute l'existence de taux tarifaires plus élevés dans certains secteurs. Les taux tarifaires sur certains produits détaillés dans les chapitres 25 à 99 de la Nomenclature tarifaire de Bruxelles sont bien plus hauts que la moyenne. En outre, il n'y a aucune raison de croire qu'un simple abaisse-

ment du taux nominal accorderait automatiquement une protection « effective » moindre, comme on le constate à présent. Ces faits démontrent que la politique commerciale des nations industrialisées a encore un long chemin à parcourir pour que les tarifs ne soient plus une restriction au commerce.

D'une manière bien plus significative, le succès des *Kennedy Rounds* a sans contredit accru l'importance relative des barrières non tarifaires. Elles permettent de croire que les pays pouvaient annuler les réductions tarifaires simplement en imposant des barrières non tarifaires à certains secteurs ou produits instables et protégés. Jusqu'à présent, il ne semble exister aucun cadre valable à l'intérieur duquel pourrait s'opérer une réduction mutuelle des barrières non tarifaires.

M. Evans brandit le spectre du « déclin du GATT », émet des doutes sur la viabilité et l'utilité du GATT à influencer les tendances futures de la politique commerciale. Le GATT repose principalement sur le principe de non-discrimination et l'interdiction des contingentements. Dans une certaine mesure, ces principes ont été battus en brèche, dans les années soixante, par la forte tendance des pays à se regrouper en blocs privilégiés pour leur commerce. En 1969, la liste des accords régionaux se réclamant de l'Article XXIV du GATT s'est élevée à dix-sept et impliquait plus de quatre-vingt pays-membres. La tendance se poursuit à un rythme accéléré. Ces accords préférentiels laissent supposer qu'il y a eu une diminution incroyable de la portion du commerce mondial à laquelle s'applique la clause de la « nation la plus favorisée ».

De la même façon, le *Generalized System of Preferences* pour les pays moins développés et la réduction « volontaire » du commerce, par exemple le LTA sur les textiles, menacent encore davantage l'utilité du GATT dans le monde contemporain. Le changement d'attitude des pays-membres envers le GATT est également significatif. Les nations-membres à la recherche de politiques économiques indépendantes ont tendance à traiter le GATT « avec peu d'égards », ce qui fut démontré récemment par la surtaxe à l'importation imposée par les États-Unis pour obliger ses partenaires à réévaluer leur monnaie.

D'après l'auteur, tout ceci annonce le déclin du GATT, et je partage ses vues pessimistes. Toutefois, les succès et les échecs des *Kennedy Rounds* n'ont rien à voir avec ce déclin. Le